

Analyse des risques assurances

Annexe 14 à la Circ.-FINMA 13/3

Groupe d'assurance / entreprise d'assurance; domicile:	
Catégorie de surveillance:	
Société d'audit:	
Partenaire mandaté responsable:	
auditeur responsable:	
Analyse prospective pour l'année comptable:	

Evaluation complète de la situation de risque par la société d'audit:

La société d'audit inscrit dans ce champ son évaluation globale de la situation de risque du groupe ou de l'entreprise d'assurance.

Remarque: l'analyse des risques contient une description complète, par la société d'audit, de la situation de risque de cette entreprise d'assurance. L'appréciation de cette situation de risque s'est faite sur la base des audits comptables et prudentiels effectués, d'évaluations critiques, d'entretiens avec l'assureur et de tous autres renseignements obtenus au cours de l'année. La FINMA prend acte du fait que cette analyse du risque n'a impliqué aucun audit séparé et/ou approfondi ni la collaboration d'aucun expert; elle sert de second avis et de base de discussion dans ses échanges avec la société d'audit.